

**PREMIER PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° OBR /.....01 / T/ 2021-2022  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU  
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MWIRUZI.**

Date de publication : 14/04/2022

Date d'ouverture des offres : 04/05/2022

**1. Objet**

L'Office Burundais des Recettes (OBR) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour « **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MWIRUZI** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

L'Entrepreneur sera chargé :

- Réhabiliter le réseau d'alimentation en eau potable de MWIRUZI, Commune Mishiha, Province CANKUZO, dans le but d'approvisionner en eau potable le poste frontière de Gahumo.
- Réparation des fuites d'eau pouvant apparaître le long du réseau.

**2. Financement**

Le marché est financé à 100 % par le budget de l'OBR, exercice 2021-2022.

**3. Spécifications du marché et allotissement**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29/01/2018.

Les travaux sont à exécuter dans un délai maximal de soixante (60) jours calendaires, comptés à partir de la notification définitive du marché. Un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Le marché est constitué d'un seul.

**4. Condition de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 151,152,154,155, 156, 157 et 158 de la Loi N° 1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les personnes frappées d'inéligibilités au sens des articles 153 et 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'offres.

9

## **5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30 min à 12 heures précises, heure locale, au *Commissariat des Services Généraux de l'OBR, Immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216.*

Il pourra être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR, sis au Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22 282457/22282202 sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sis à l'immeuble VIRAGO, 3<sup>ème</sup> étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

## **6. Garantie bancaire de soumission**

Le soumissionnaire devra présenter une garantie bancaire de soumission de :

**- Neuf Cent Mille de francs burundais (900 000 BIF).**

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque ou une microfinance agréée. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

## **7. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **8. Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 04/05 2022 à **10 h 00**. Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas considérée pour l'analyse.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à **10h 30'**.



Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence.

### 9. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont indiquées dans les DPAO et à la Section II du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 10. Réunion d'informations et visite du site

Une visite du site où sera exécuter les travaux est prévue en date du 26/04/2022 à partir de 8 heures au Chef-lieu de la Commune MISHIHA.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

### 11. Adresse pour renseignements

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Office Burundais des Recettes sis à ROHERO, Immeuble VIRAGO, Avenue de la Tanzanie, N°963a/A, B.P. 3465 Bujumbura II, Tél : 22 282146/22282216.

Fait à Bujumbura, le 28/03/2022

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE  
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Gérard SABAMAHORO

